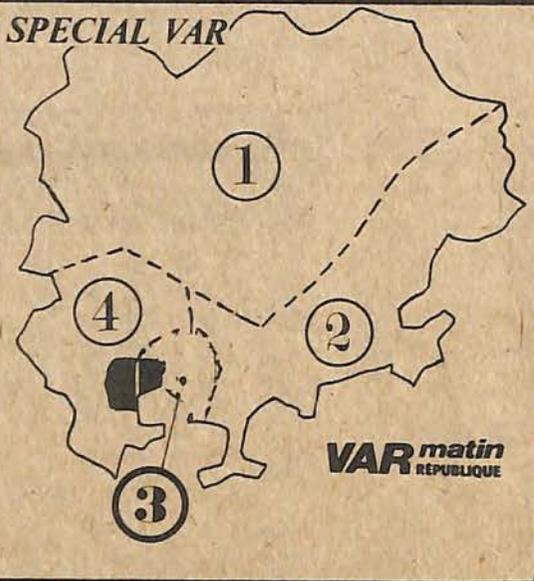


Législatives 78

SPECIAL VAR



Des électeurs très motivés malgré le soleil

DIMANCHE de vote sous le soleil. Et quel soleil ! Incitant à la promenade, à la plage (déjà), au farniente. Et à la pêche à la ligne le long du Gapeau. Est-ce pour cela, que dès l'ouverture du scrutin, on fit queue, devant les bureaux de vote, dans nos villes et villages ? Ainsi, son devoir civique accompli, libéré de ce souci et de cette obligation morale, pouvait-on, l'après-midi, s'évader dans la nature, afin de profiter, au maximum, de ce dimanche printanier avant l'heure.

Mais cette hâte de glisser son bulletin dans l'urne s'explique plus sérieusement. La majorité pour ne pas dire tous les électeurs étaient motivés. Tous étaient sensibilisés par l'extrême importance de ces législatives, tant pour l'avenir du pays que pour leur propre avenir.

Paradoxalement cependant, et malgré les départs nombreux pour la campagne ou le bord de mer, Toulon connut, tout au long de la journée, une vive animation. Tant du côté piétons, que du côté circulation automobile. Ce ne fut pas, loin de là, un dimanche morne et terne, genre anglais. Au contraire !

A 11 h, on enregistrait un « boom » exceptionnel sur le nombre de votants.

A la même heure, on notait en 1973 19 % environ de votants. C'était peu.

Cette année, ce taux est monté à 30,15 % dans les cinq cantons toulonnais de la troisième circonscription ; 31,17 % dans les quatre cantons toulonnais de la quatrième, 29,60 % à Ollioules, Sanary, Bandol, 26,13 % à La Seyne, 20,44 % à Saint-Mandrier et 21,04 % à Six-Fours.

Le record appartenait à midi, à l'école du Port-Marchand, à Toulon avec 51 % !

On estimait, généralement, que si cette cadence se maintenait jusqu'à 19 h, qui devait voir la clôture du scrutin, tous les records de participation seraient battus.

Et cette cadence se maintint.

Après un creux, de midi à 14 h, moment sacro-saint du déjeuner, lequel se ramena à quelques sandwiches pour les membres des bureaux de vote qui tinrent à rester fidèles au poste, le rythme reprit, mais il était plutôt, c'est vrai, de croisière. Il devait prendre de la vitesse au fur et à mesure que l'après-midi s'écoulait.

A 16 h, ces pourcentages étaient : Ollioules 72 % ; Sanary 68,77 % ; Bandol 65,23 % ; Saint-Mandrier 57,84 % ; Six-Fours 61,23 % ; La Seyne 64,70 % ; La Valette 69,28 % ; quatrième canton 65,51 % ; et troisième canton 68,08 %.

Surprise, cette année, on a compté par milliers le nombre de vote par procuration. De nombreuses personnes malades et alitées ne pouvant se déplacer ou absentes de la ville, tinrent à voter en usant de la procuration. Lors des élections précédentes, ceux qui, pour raison de force majeure ne pouvaient voter eux-mêmes, négligeaient, tout simplement d'utiliser le système de la procuration. Cette constatation rejoint ce que nous écrivons plus haut : les électeurs sont, cette année, très fortement motivés et ils ont estimé qu'il leur fallait voter impérativement.

Est-ce la fameuse majorité silencieuse qui s'est ainsi manifestée hier, en gonflant le pourcentage des votants ?

Les résultats définitifs devraient répondre à cette question. Celle-ci était une des nombreuses supputations alimentant les conversations tenues, partout en ville. Mais les jeux étaient faits. Et plus rien désormais ne pouvait inverser le cours des choses.

L'ANALYSE DU SCRUTIN DANS LE VAR

C'est un vote record (81,9 %). La participation électorale dépasse celle de mars 1973 (78,9 %). En cela, les observateurs ne s'étaient pas trompés.

Par contre, ce premier tour de scrutin modifie sensiblement la carte politique varoise. Depuis 1958, les gaullistes dominaient dans le département le camp de la majorité. Hier, ils ont dû céder la première place à leurs alliés giscardiens.

M. Maurice Couilliot, président de la Chambre de commerce, portait dans la 1^{re} circonscription le sigle de l'U.D.F. (Union pour la démocratie française). Outre le parti radical, sa formation d'origine, M. Couilliot avait reçu le soutien du parti républicain et du C.D.S.. Une triple investiture qui lui vaut de distancer nettement le Dr Michel Charrot (R.P.R.).

Dans la 2^e circonscription (Hyères - Saint-Raphaël), M. Mario Bénard perd la primaire qui l'opposait à M. François Léotard, maire de Fréjus.

L'insuccès de M. Pierre Mazeaud, dans la 3^e (Toulon-Est - La Garde) était davantage prévisible. L'ancien ministre, pour conserver le siège enlevé en 1973 par M. Aymeric Simon-Lorière, menait une bataille difficile contre le maire de Toulon, M. Maurice Arreckx (P.R.).

Enfin, dans la 4^e, le parti de M. Chirac était représenté par M. Marcel Bayle, battu de justesse voici cinq ans. Mais là encore, les électeurs de la majorité ont tranché en faveur du Dr Paecht, Conseiller général (P.R.) de La Seyne-Sud.

Ainsi, le 19 mars, le retrait des candidats gaullistes étant prévisible, ce sont trois représentants du parti républicain et un radical qui affronteront les tenants de la gauche.

L'opposition, il faut bien le dire, n'a pas enregistré la poussée que lui prédisaient les sondages.

Certes, M. Alain Hautecœur (P.S.) est le candidat le mieux placé de la gauche dans la 1^{re} circonscription (Brignoles-Draguignan). Suppléant de M. Pierre Gaudin en 1973, l'avocat dracenois a enregistré un gros succès dans sa ville (4.247 voix). Mais le candidat communiste, M. Georges Guigou améliore les positions de son parti.

On notera qu'à Cuers, localité dont il est adjoint au maire, le secrétaire fédéral du P.C.F., arrive en tête de la gauche. Il en est ainsi également à Brignoles.

Comme en 1973, c'est un socialiste qui se détache pour l'opposition, dans la 2^e circonscription, M. Jean René Etienne devra pourtant mener dimanche une rude bataille.

Dans les 3^e et 4^e circonscriptions, le P.C. sera le 19 mars le représentant de la gauche.

SURPRISE A ST-RAPHAEL

On parle souvent de la rivalité de Fréjus et de Saint-Raphaël. Nous constatons que la cité raphaéloise, pourtant administrée par une municipalité R.P.R. (celle de M. Georges Laurin), a accordé 36,6 % des suffrages à M. Léotard contre 23,19 % à M. Bénard.

C'est un score assez inattendu. Il a permis au maire de Fréjus de creuser l'écart.

M. Georges Caton (P.C.) arrive en tête au Muy. Il avait pour suppléant M. Ateo Bralia, maire de la localité.

Saint-Tropez a placé en tête M. Mario Bénard (1.122 voix). M. Léotard (913) arrive en seconde position, suivi de MM. Etienne (763) et Caton (703).

... ET A HYERES

Battu l'an dernier aux municipales à Hyères, M. Bénard a fait hier 6.065 voix dans la Cité des palmiers.

Un score inférieur à celui de 1973 (7.468 suffrages).

En seconde place vient M. Léotard (4.447 voix). Le maire de Fréjus, il est vrai, avait pris pour suppléante, Mlle Angèle Sorba, conseiller général.

M. Etienne (4.194 suffrages) précède M. Caton (3.535 voix) qui fut maire et conseiller général d'Hyères.

LE DUEL DE TOULON-EST

M. Maurice Arreckx sort donc vainqueur de la primaire qui l'opposait à l'ancien ministre Pierre Mazeaud dans la 3^e (Toulon Est-La Garde).

Près de sept mille voix séparent le maire de Toulon du candidat R.P.R.

M. Bernard Lafont, avec 7.525 voix, ne pourra participer au second tour. Député sortant, il menait un combat difficile. Et l'on peut penser que l'agression dont il a été victime, a contribué à conforter un score qui, de toute façon, ne pouvait (en l'absence du concours d'une grande formation politique) être très élevé.

Cette fois encore, M. Maurice Delplace (P.C.) arrive en tête de la gauche. Le maire de La Garde améliore son score de 1973. Mais Mme Arrou-Vignod (P.S.) enregistre, elle aussi, un gain de suffrages.

Dans cette circonscription, l'issue de la bataille dépendra du vote des électeurs de M. Lafont et des écologistes (3.291 voix sur le nom de M. Michelon).

SUR L'OUEST VAROIS

Mme Danielle De March (P.C.) est en tête du ballottage dans la 4^e circonscription. Selon toute probabilité, le Dr Arthur Paecht (P.R.) sera son seul adversaire dimanche prochain.

M. Christian Goux (P.S.) fait approximativement 20 % de voix. Par rapport à 1973, il gagne 6.000 suffrages.

La surprise est constituée par le score de M. Marcel Bayle : 16,63 %, soit 11 % de moins qu'en 1973.

Le docteur Baptiste, maire de Six-Fours, réunit 5.209 voix.

Notons enfin un amenuisement des suffrages de l'extrême-gauche. Les candidats de Lutte Ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire font dans cette circonscription moins de 2 %.

Par contre, dans la 1^{re}, Mme Gisele Farman, du Front autogestionnaire occitan, obtient 2,83 % des voix.